Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212200752-20260410-20260410_05-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL d'HEMONSTOIR

Date de la convocation

31 mars 2026

Date de l'affichage

31 mars 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le dix avril à dix-neuf heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Marc GUILLAUME, Maire.

Etaient présents : Marc GUILLAUME, Maire – Laurence GLOUX, Lionel GUILLOU, Adjoints – Josette LE PONNER, Evelyne DRION, Cédric LE GALL, Claude GALLAIS, Delphine SÉBILLE, Joël ETIENNE, Yvon OLIVE, Minh Tâm BLANCHARD, Isabelle LE FUR, Cyrille LEFEUVRE, Hélèna SERVAIS

Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : Didier LASSALLE ayant donné pouvoir à Cédric LE GALL

Absent : /

Secrétaire de séance : Cyrille LEFEUVRE

05-04/2026 OBJET : Vote des taux d'imposition

Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de voter les taux suivants :

- Taxe habitation 17,79 %
- Taxe sur le foncier bâti : 39,31 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 65,70 %

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,
Marc GUILLAUME

Le secrétaire de séance
Cyrille LEFEUVRE